



S'inscrire à la newsletter

ZOOM



## A l'Adapei, l'Esat lance sa ferme pédagogique



**L'établissement et service d'aide par le travail, qui accueille quatre-vingt-deux usagers, a inauguré sa ferme pédagogique, mardi à Matiti. Elle se veut un prolongement de l'activité réalisée dans les ateliers de l'établissement. Dans les prochaines années, le grand public pourra la visiter.**

Cela fait six mois que Stéphane Bourgeois travail à l'établissement et service d'aide par le travail (Esat) de l'Adapei, à Matiti. Alors qu'il fait visiter les serres de l'établissement, les légumineuses, les ignames, les corossoliers et autres poivrons n'ont aucun secret pour ce Cayennais, ancien élève du lycée agricole voisin. « Actuellement, avec la chaleur, tout est au ralenti. Mais l'herbe a tellement poussé ! Quand on fait de l'agriculture, c'est le désherbage, le plus fatigant », estime-t-il.

Plus loin, un de ses collègues fait découvrir les plantes médicinales – morenga, bilimbi – et, dans la serre voisine, les plantes ornementales comme certaines variétés de bananiers, ou encore un spécimen de basilic africain, « avec un fort goût de cannelle », dont un premier pied vient d'être planté. Autant de plantes que les salariés de l'Esat vendent régulièrement sur les marchés de Macouria et de l'Île-de-Cayenne. Dans leurs ateliers et leurs serres, ils ont déjà l'habitude de recevoir des visiteurs, qu'il s'agisse d'écoliers ou d'usagers d'autres établissements médico-sociaux. Dans les prochaines années, ils pourront également accueillir le grand public, dans la ferme pédagogique que l'Adapei a inaugurée mardi.



Cette ferme pédagogique se veut le prolongement des ateliers dans lesquels travaillent les quatre-vingt-deux usagers de l'Esat, comme l'explique Willy Rosamond, directeur du pôle insertion de l'Adapei. « Ce que nos usagers apprennent dans les ateliers, ils pourront le mettre en pratique à la ferme. On considère cette ferme comme un atelier de l'Esat. » Toute une palette de métiers sera donc représentée, de l'accueil des visiteurs jusqu'à la vente des jus, confitures, viandes et autres produits de la ferme. D'autres usagers seront chargés de l'entretien des espaces ou de la prise en charge des animaux. Mardi, les deux ânes postés à l'entrée avait déjà un certain succès auprès des invités.

« Le handicap n'est pas une fin en soi, rappelle Blaise Joseph-François, directeur général de l'Adapei, dans ce [reportage de Guyane la 1ère](#) (à compter de 10'50). Avec leur différence, les usagers sont compétents et engagés. Ils font vivre au quotidien cette exploitation et alimentent bon nombre d'espaces, notamment en grande distribution. »



l'Esat de Matiti.

L'idée de cette ferme pédagogique avait émergé il y a bientôt dix ans, dans la tête de Cécile Minne, ancienne directrice du pôle insertion de l'Adapei. Le but est de faire la promotion auprès du public du patrimoine agricole du territoire, des métiers de l'agriculture, des travailleurs en situation de handicap et des ateliers de l'Esat. Cette ferme représente un investissement de près d'un million d'euros, financés par l'Agence régionale de santé et la Collectivité territoriale. Les visiteurs pourront se promener à travers le pâturage, l'arborétum, le jardin sensoriel, les aires de jeux, entre les enclos et jouer au minigolf. Les usagers de l'Esat vont désormais s'atteler à réaliser tous ces aménagements et laisser le temps aux plantes de pousser. Les premiers visiteurs pourraient être accueillis dans deux ans. Avant cela, le pôle insertion de l'Adapei organisera des portes ouvertes de ses établissements le 18 novembre, à l'occasion des 20 ans de

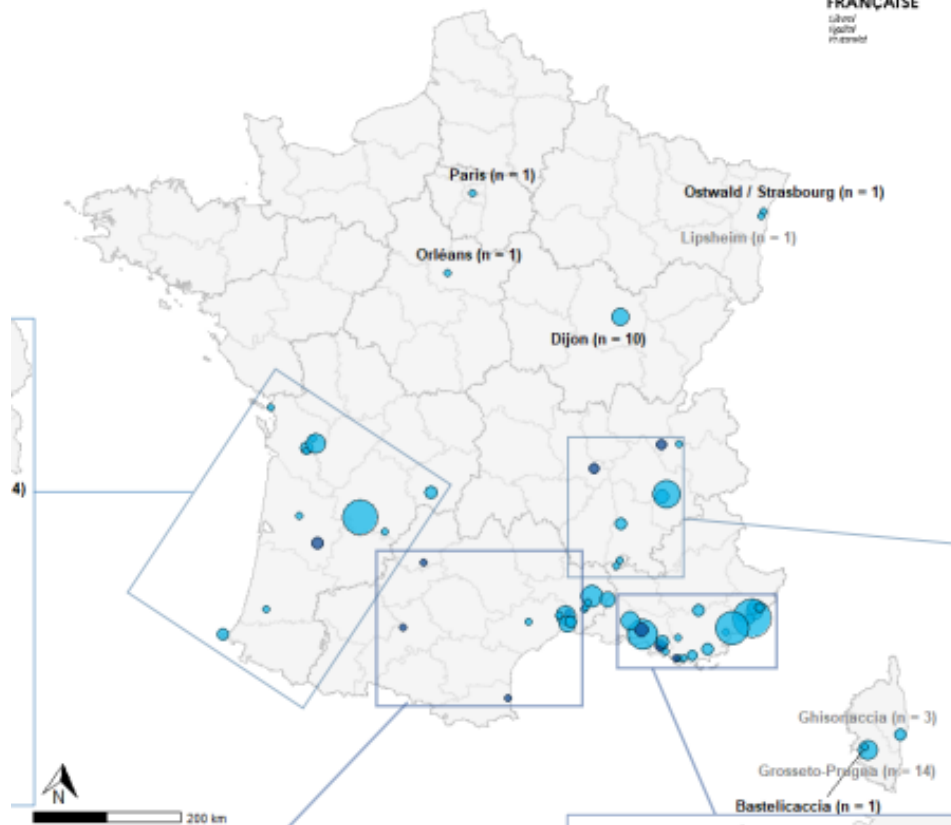
## EN BREF

### ♦ Une majorité d'officine en grève

Au moins 70 % de la cinquantaine de pharmacies du territoire étaient en grève, hier, à l'appel des syndicats d'officinaux. Les pharmaciens contestent la réduction du plafond de remise sur les médicaments génériques. Cinq pharmacies ont été réquisitionnées par arrêté préfectoral, dans des secteurs où pesait le risque qu'aucune ne soit ouverte.

### ♦ Chikungunya : renforcer la vigilance

## Localisation des épisodes de transmission autochtone - 2025



La Direction générale de la santé signale une accentuation de la circulation du chikungunya au sein de foyers existants ([Nouvelle-Aquitaine](#) et [Provence-Alpes-Côte d'Azur](#)) et plus largement à l'échelle de l'Hexagone, faisant craindre le développement de nouveaux foyers secondaires dans les prochaines semaines. Bien qu'il n'y ait pas de cas autochtones ou importés détectés en Guyane depuis plusieurs mois, dans ce contexte de retour de vacances, l'ARS sollicite les médecins et les établissements de santé à penser aussi au chikungunya en cas de symptomatologie évocatrice et/ou compatible et de renforcer leur vigilance dans les prochaines semaines.

Pour rappel des conduites à tenir avaient été diffusées en avril, suite à la détection de trois cas importés ([lire la Lettre pro du 6 mai](#)).

Le diagnostic d'infection par le virus chikungunya doit être suspectée dans l'une des deux situations suivantes :

- Une personne :
  - o De retour de l'Océan indien depuis moins de deux semaines ;
  - o Et présentant une fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale (en présence ou non d'arthralgies et/ou de myalgies d'œdèmes des extrémités et/ou d'une éruption maculo-papuleuse).
- Toute personne présentant :
  - o Une fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale ;
  - o Et des douleurs articulaires incapacitantes des membres, et en l'absence de tout point d'appel infectieux.
- Réalisation et envoi des examens de confirmation :
- Si le patient consulte moins de 7 jours après la date de début des signes, prescrire :
  - o Une demande de RT-PCR chikungunya et dengue ;
  - o En cas de résultats négatifs pour la dengue et le chikungunya, les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane qui recherchera les autres arbovirus. Il est demandé de transmettre la fiche de renseignement (nécessaire pour le CNR).
- Si le patient consulte plus de 5 jours après la date de début des signes, prescrire :
  - o Une demande de sérologie IgM chikungunya et dengue. Les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane pour analyse.

o La présence d'IgM isolées doit impérativement conduire à un second prélèvement pour confirmation, au minimum 10 jours après le premier pour détecter une séroconversion (apparition IgG). En effet, les réactions croisées sont très fréquentes et des IgM seules sont ininterprétables. Il est à noter que les RT-PCR chikungunya et dengue sont disponibles à Pasteur, au CHC, chez Eurofins et Biosoleil. Les sérologies dengue et chikungunya ne sont disponibles qu'à l'Institut Pasteur.

Les professionnels sont invités à recommander impérativement au malade et à sa famille d'appliquer de manière stricte les règles suivantes, au moins durant les quinze jours suivant la date de début des signes :

- Protection individuelle contre les piqûres de moustiques :
  - o Utilisation de moustiquaires, idéalement imprégnées d'insecticide ;
  - o Utilisation régulière de répulsifs ;
  - o Port de vêtements longs.
- Élimination de tous les gîtes larvaires au domicile et dans les environs.

Enfin, les professionnels sont invités à signaler le cas confirmé à la cellule de veille et de gestion sanitaire de l'ARS (à [ars973-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars973-alerte@ars.sante.fr) ou au <tel:0594257237>) pour :

- Le déclenchement précoce des mesures de prévention par le service de démoustication ;
- La réalisation d'une investigation immédiate en cas de suspicion de transmission autochtone.

#### ♦ Lancement de la campagne de vaccination grippe – Covid-19 le 14 octobre



Dans [un message DGS-Urgent](#), la Direction générale de la santé annonce le lancement de la campagne de vaccination grippe – Covid-19 le 14 octobre, pour l'Hexagone, la Guyane, la Martinique et la Guadeloupe. A Mayotte et à La Réunion, elle a débuté le 9 septembre. Les deux campagnes de vaccination sont menées de manière conjointe.

S'agissant du Covid-19, les publics cibles sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus ;
- Les personnes, âgées de 6 mois ou plus, atteintes de comorbidités ayant un risque plus élevé de formes graves de la maladie ;
- Les personnes immunodéprimées ;
- Les femmes enceintes ;
- Les résidents en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) et unités de soins de longue durée (USLD) ;
- Les personnes à très haut risque de formes graves selon chaque situation médicale individuelle et dans le cadre d'une décision partagée avec les équipes soignantes ;
- Les personnes vivant dans l'entourage ou en contacts réguliers avec des personnes immunodéprimées ou vulnérables, y compris les professionnels des secteurs sanitaire et médicosocial.

Ces personnes sont éligibles :

- À partir de six mois après la dernière infection ou injection de vaccin contre le Covid-19 ;
- A partir de trois mois pour les personnes immunodéprimées ou âgées de plus de 80 ans.

Au-delà de ces cibles prioritaires, toute personne souhaitant se faire vacciner peut recevoir une injection contre le Covid-19.

#### ♦ Septembre, mois record des naissances en Guyane

C'est au mois de septembre que l'on naît le plus, en Guyane (+ 8,5 % de naissance par rapport à la moyenne annuelle). Suivent de près les mois d'octobre et novembre (+ 8 %). Inversement, c'est en juin (-6,9 %) et juillet (- 6,8 %) que le nombre de naissances est le plus bas sur le territoire. Aux Antilles, ces trois mois sont également ceux où les maternités enregistrent le plus d'activité.



Ces chiffres sont issus de l'étude « [Quel jour naît-on le plus en France ?](#) », publiée hier par l'Insee. Au niveau national, c'est le 20 juillet et globalement les périodes de la fin juillet, de début août et de fin septembre.

L'Insee constate que « le pic de naissances se produit à des périodes différentes » Outre-mer. Cela correspond à « une conception pendant la période de Noël ou celle du carnaval.

La période de carnaval est davantage propice aux conceptions : de 2000 à 2011, un pic de naissances s'est produit neuf mois plus tard en Guadeloupe, sauf en 2009, une grève ayant empêché la tenue du carnaval », avait relevé le Pr Philippe Kadhel, chef de service de gynécologie au CHU de Dijon (Côte d'Or), dans un [article publié en 2017](#).

#### ♦ Les SISM du 6 au 18 octobre



Les prochaines Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) se dérouleront du 6 au 18 octobre. Cet événement, gratuit et ouvert à tous, se déroulera dans tout le département et proposera durant deux semaines un large programme : miniconférences, actions de sensibilisation, portes ouvertes, ateliers sportifs, marche, etc. Deux temps forts marqueront cette édition :

- La soirée de lancement au cinéma Eldorado de Cayenne, mercredi 8 octobre, avec une comédie musicale interprétée par des patients.
- Le village de la santé mentale à Matoury, organisé lors des deux derniers jours des SISM.

Le 9 octobre, des ateliers thématiques sont proposés aux professionnels, de 14 heures à 16 heures, à la maison de quartier de Nobel, à Kourou.

#### ♦ Formation au bon usage des antibiotiques, le 30 septembre



L'Omedit ainsi que les Dr Philippe Abboud, Alessia Melzani et Richard Naldjinar Kodbaye, infectiologues au Craig, organisent une formation sur le bon usage des antibiotiques. Elle se déroulera le 30 septembre, de 14h30 à 16h30, à l'Agence régionale de santé, à Cayenne, ou à distance. Au

cours de cette session seront abordées :

- Les généralités sur les antibiotiques et la lutte contre l'antibiorésistance ;
- Des cas cliniques interactifs de pneumologie et d'infection sur cathéter.

Cette formation prendra en compte, notamment, les attendus du référentiel de certification 2025.

[S'inscrire.](#)

#### ♦ Congrès de la Société antillo-guyanaise de pédiatrie : appel à communications s for



Le onzième congrès de la Société antillo-guyanaise de pédiatrie se déroulera du 20 au 22 novembre en Martinique. Les organisateurs invitent les médecins, internes, sages-femmes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues, chercheurs et autres professionnels de santé autour de l'enfance à soumettre leurs travaux, résultats d'études cliniques, recherches, sous forme d'une présentation Powerpoint d'environ dix minutes.

[Soumission en ligne sur le site internet de la SAGP](#), jusqu'au

20 octobre.

#### ♦ Cancer du sein : journée prestige d'Awono La'a Yana, le 11 octobre

L'association Awono La'a Yana organise la deuxième édition de sa journée prestige, en faveur du dépistage du cancer du sein, le 11 octobre, à Rémire-Montjoly. Elle se déroulera de 8h30 à 18 heures, au complexe Belova. Au programme : petit-déjeuner, soins de support, séance photo, déjeuner musical et après-midi avec l'orchestre Citronnelle.

Inscriptions : [0694213520](tel:0694213520) ou [awonolaayana@gmail.com](mailto:awonolaayana@gmail.com).

#### ♦ Des vidéos pour faire connaître la PMI

La Protection maternelle et infantile (PMI) de Guyane a fait réaliser une série de vidéos « visent à sensibiliser et informer le grand public comme les professionnels sur les actions menées au service des familles : suivi des grossesses, accompagnement de la petite enfance, prévention, santé scolaire, soutien à la parentalité, etc. » Elles seront diffusées pour la première fois mercredi 24 septembre, à 17 heures, au cinéma Eldorado, à Cayenne.

[S'inscrire](#).

#### ♦ Des vidéos en faveur du dépistage du cancer du sein

A quelques jours du démarrage d'Octobre rose, la webradio Yanasalam, du Dr Jawad Bensalah, radiologue libéral, lance un appel à toutes les femmes. Elle les invite à réaliser, avec leur téléphone portable, une courte vidéo encourageant à participer au dépistage organisé du cancer du sein.

Les participantes sont invitées à se filmer et à dire le texte suivant : « Octobre rose, c'est le mois du dépistage du cancer du sein. Si vous avez entre 50 et 74 ans, vous allez recevoir une invitation de la Sécurité sociale pour réaliser une mammographie gratuite dans un centre agréé CRCDC. Même sans invitation, parlez-en à votre médecin traitant ! Le dépistage, c'est simple, rapide et ça peut sauver des vies. Alors Mesdames, prenons soin de nous ! Faites le dépistage et encouragez vos proches à le faire. »

Les vidéos sont à envoyer par WhatsApp au [0694441302](tel:0694441302).

#### ♦ Cent cinquante participants aux Jeux paralympiques de Guyane



Le pôle culturel de Kourou a vibré, hier matin, au rythme de la deuxième édition des Jeux paralympiques de Guyane, organisé par la MAS de Kourou. Cent cinquante personnes en situation de handicap ont pris part aux épreuves de paravélo, paragolf, thèque avec ballon. Ils ont pu découvrir l'escalade et le goalball, un sport da ballon pratiqué par des sportifs déficients visuels et faisant partie des sports paralympiques.

Pour adapter ces sports à tout type de handicap, l'équipe de la MAS de Kourou peut s'appuyer sur son éducatrice sportive, Elodie Collet. « On réfléchit, on teste les sports, explique-t-elle. Le but, c'est que chacun puisse s'amuser. A la MAS de Kourou, nous avons tout type de handicap. Nous organisons donc des cycles de quatre semaines autour d'une activité physique, ce qui permet d'essayer les différentes adaptations. Nous l'avons fait avec le handball, la zumba, la danse de salon. Nos usagers adorent. Ils aiment la musique et la danse. Ensuite, nous envoyons des fiches aux autres structures, pour qu'elles puissent voir à quel public chaque épreuve est la plus adaptée. »

Hier matin, outre la MAS de Kourou, huit autres structures ont participé : le GCSMS Handicap d'un continent à l'autre, la plateforme ABC de l'Ébène, la plateforme rétablissement de SOS Solidarités, l'Esat de Matiti, l'Apajh, l'Insitut d'éducation motrice (IEM) de Roura (Les PEP), la MAS Ébène et le Jardin d'Ébène.

La troisième journée de ces Jeux paralympiques de Guyane est prévue le 12 novembre, avec des battles de danse. Pour Barbara Bertrand, codirectrice territoriale de SOS Solidarités, « le sport est un prétexte pour permettre aux usagers de sortir de leur institution et profiter de l'ambiance ».



## Actus politiques publiques santé et solidarité

### ♦ Consultation du DPI : le Conseil d'État précise qui peut le faire

Dans une [décision rendue le 4 juillet et publié au Journal officiel](#), le Conseil d'État a confirmé l'obligation d'obtenir le consentement d'un patient avant toute consultation du dossier patient informatisé (DPI) par un praticien ne faisant pas partie de l'équipe directement chargée du soin. La décision fait suite à la consultation, par un chirurgien de l'AP-HP, de 441 DPI de patients qu'il n'avait ni vus en consultation, ni opérés.

Pour le Conseil d'État, le professeur « n'avait pas consulté l'ensemble de ces 441 dossiers à l'occasion d'une prise en charge effective par ses soins de chacun de ces patients » et « à supposer même que [le professeur] avait une responsabilité en matière de recherche dans le service, il résulte des dispositions du Code de la santé publique que la conduite d'un protocole de recherche impliquant la consultation des dossiers médicaux des patients aurait dû faire l'objet du recueil préalable de leur consentement ».

## Ils bougent



[Barbara Bertrand](#) est désormais codirectrice territoriale à temps plein de SOS Solidarités, au côté de Gwenaëlle Mallet. Jusque-là, elle cumulait cette fonction avec celle de directrice de la MAS de Kourou. Elle chapeaute les activités handicap (MAS de Kourou, plateforme de rétablissement, le service Cap Parnes, le dispositif Intim'Agir, le programme d'éducation thérapeutique du patient) et justice (contrôle judiciaire avec placement probatoire et centre de prise en charge des auteurs de violences conjugales (CPCA, lire la Lettre pro du 23 février 2024). <https://www.guyane.ars.sante.fr/media/120682/download?inline>



[Karine Rambault](#) est la nouvelle directrice de la maison d'accueil spécialisé (MAS) de Kourou. Elle succède à Barbara Bertrand. Elle était depuis sept ans cadre éducative au sein de la structure, qui prend en charge 99 bénéficiaires.

[Hélène Guerier](#) a rejoint la MAS de Kourou en tant que cadre éducative. Elle était jusque-là responsable de l'antenne des Savanes de l'Aide sociale à l'enfance. Elle bénéficie d'une précédente expérience en MAS, dans l'Hexagone.



## Offres d'emploi



♦ Le CHU de Guyane site de Saint-Laurent-du-Maroni recrute :

- un **orthoptiste** (temps plein, à pourvoir dès que possible). Consulter l'offre et candidater <https://ch-cayenne.mstaff.co/offer/66722>.

- un **technicien biomédical** (temps plein, à pourvoir dès que possible).

[Consulter l'offre et candidater.](#)

- un **adjoint administratif** (CDD, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)

## Agenda

### Samedi 20 septembre

► **Journée récréative** des enfants touchés par le cancer, organisé par Awono La'a Yana, dans le cadre de Septembre en or, au Break Club, à Rémire-Montjoly.

► **Journée mondiale Alzheimer**, de 16 heures à 21 heures à l'espace Ho-Ten-You, à Rémire-Montjoly.

► **Permanence** des URPS orthophonistes et orthoptistes, de 8 heures à 12 heures à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury.

► **Fo zot savé**. L'association Comme un fou à pieds bleus répondra aux questions de Fabien Sublet sur les AVC pédiatriques, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

### Dimanche 21 septembre

► **Sixième édition de la Course de la diversité**, organisée par la Fédération française du sport d'entreprise, de 16 heures à 18 heures, à la mairie de Rémire-Montjoly. [S'inscrire.](#)

► **Les Pas de l'espoir**. Marche en faveur de la lutte contre les cancers pédiatriques. Départ à 7h30 du pôle femme-enfant de l'hôpital de Cayenne. Arrivée à l'Anse Chaton.

### Mardi 23 septembre

► **Permanence Trod** d'Entr'aides, de 9 heures à 12 heures, au quartier Concorde, à Matoury.

### Mercredi 24 septembre

► **Assemblée générale** de Guyane promotion santé (GPS), de 8h30 à 12h30. [Bulletin d'adhésion](#) à renvoyer d'ici au 3 septembre.

► **Sensibilisation** à la maladie d'Alzheimer, par France Alzheimer, à 18h30 à la mairie de Rémire-Montjoly.

► **Projection et échanges** autour de séries audiovisuelles sur les missions de la Protection maternelle infantile (PMI) en Guyane, à 17 heures au cinéma Eldorado, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

### Jeudi 25 septembre

► **Ciné-échanges** autour du film [Sauve qui peut](#), organisé par la plateforme ressources en éducation thérapeutique du patient (ETP) de Guyane promotion santé, à 19h30 au cinéma Eldorado, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Soirée d'information de la filière EndoGuyane** sur sa mission, ses acteurs et ses projets en cours et à venir, de 19h30 à 21h30. Au Cercle des lumières à Cayenne. [S'inscrire.](#)

► **Jeudi M**, « Ménopause, briser le tabou », organisé par la Quinzaine obstétricale, à 17h30 à la maison des initiatives locales et solidaires de Sainte-Agathe, à Macouria

### **Samedi 27 septembre**

► **Village sport-santé**, organisé par la maison sport-santé de Matoury, de 8 heures à 12 heures sur l'esplanade des sports de Matoury. Marche en cœur, test d'effort, ateliers pratiques, conférence santé. Accès libre.

► **Formation à la thérapie narrative**, avec Hypnose Guyane, à Saint-Laurent-du-Maroni.  
[S'inscrire.](#)

### **Lundi 29 septembre**

**Septembre en or.**

► **Chant et théâtre**, à 15h30, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni.

► **Afterwork** sur l'oncopédiatrie, organisé par Onco Guyane, à 18h30, à la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni, avec le Dr Benjamin Faivre, oncopédiatre au CHU – site de Cayenne, Ophélie Manzano, assistante de service social au CHU – site de Saint-Laurent-du-Maroni, le témoignage d'un parent. [S'inscrire.](#)

### **Mardi 30 septembre**

► **Formation au bon usage des antibiotiques** avec l'Omédit et les Dr Abboud, Melzani et Naldjinan (Craig), de 14h30 à 16h30, à l'ARS et en ligne. S'inscrire. <https://www.omedit-nag.fr/form/formation-bon-usage-des-antibiot>

► **Soirée de sensibilisation à l'addictologie**, organisée par la CPTS, avec le Dr Vanessa Leton, addictologue au Csapa de Cayenne. Présentation du repérage précoce et de l'intervention brève (RPIB) autour d'un cas pratique. [S'inscrire.](#)

► **Journée de la neurodiversité**, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

**Guichet unique de la rue**, avec Agrr, de 9 heures à 13h30 à la maison des associations de Cogneau-Lamirande, à Matoury. Accès libre.

### **Mercredi 1er octobre**

► **Octobre rose.**

- **Déploiement** d'un ruban rose géant sur la façade du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni, à 9 heures.
- **Marche** avec la Ligue contre le cancer, à Roura.

### **Jeudi 2 octobre**

► **Rencontre** du réseau des référents handicap de Guyane, sur le thème du maintien ou du retour à l'emploi ou en formation des personnes souffrant de cancer, de 9h30 à 14h30, à l'Ebène verte, à Matoury.

### **Vendredi 3 octobre**

► **La Rencontre des aidants**, à l'antenne de la CTG, à Saint-Laurent-du-Maroni, à partir de 14 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

### **Samedi 4 octobre**

► **La Rencontre des aidants**, au CMCAS EDF, à Cayenne, à partir de 9 heures. Forum grand public, animations, ateliers, accueil à destination des aidés, exposition de créations d'aidants et « parcours de l'aidant ».

► **Journée** des proches aidants et pair-aidants et journée portes ouvertes au grand public et partenaires, au Neuro-Lodge de Neuro-Atypik, à Cayenne. Entrée libre.

► **Stand** d'animations autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Sinnamary de 9 heures à 13 heures.

### **Mardi 7 octobre**

► **Ciné-débat**, autour du Dernier Souffle, de Costa-Gavras, avec l'équipe mobile de soins palliatifs de Guyane, à partir de 19 heures, à l'Eldorado, à Cayenne. Entrée gratuite.

### **Mercredi 8 octobre**

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Portes ouvertes** de la plateforme de rétablissement, de 9 heures à 12 heures, à Cayenne ;
- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Soirée d'ouverture** des SISM et comédie musicale du CATTP du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 15h30 à 18 heures à l'Eldorado, à Cayenne.

#### Jeudi 9 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Projection-débat** autour du documentaire Là où tout commence, sensibilisation aux enjeux des 1 000 premiers jours de l'enfant, de 8h30 à 12h30 au centre social Maud-Nadiré de Macouria ;
- **Exposition** d'œuvres artistiques, de 10 heures à 12 heures, à la MAS de Kourou ;
- **Atelier immersif** sur l'art-thérapie, de 10 heures à 12 heures à la MAS de Kourou ;
- **Ateliers thématiques** entre professionnels, de 14 heures à 16 heures, à la maison de quartier Nobel, à Kourou ;
- **Miniconférences** « Santé mentale et lien social », de 17 heures à 21h30, à la mairie de Rémire-Montjoly ;
- **Soirée d'information** sur la santé mentale sur le territoire des Savanes, de 17 heures à 19 heures à la maison de quartier Nobel, à Kourou.

#### Vendredi 10 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Emission radio** sur la santé mentale des ados, de 7h30 à 8h30 sur Kam Radio ;
- **Portes ouvertes** de la maison des adolescents et du CMPEA du Chog, de 7h30 à 15h30. Intervention sur la surexposition des enfants aux écrans ;
- **Ciné-débat**, de 9h30 à 11h30, à la Mapi de Saint-Laurent-du-Maroni.

#### Lundi 13 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Émission radio** : méditation et santé mentale en territoire isolé, à 8h30 sur Kam Radio Maripasoula.

#### Mardi 14 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Portes ouvertes** du CMP et des locaux d'Ader, à Maripasoula, de 9h30 à 15h30. Sensibilisation à la santé mentale des adolescents.

#### Mercredi 15 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, sur le site de l'hôpital de 9 heures à 13 heures.

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Sensibilisation** à la santé mentale des jeunes, à destination des 12-21 ans, de 14 heures à 16 heures à la maison des adolescents, à Cayenne ;
- **Ciné-débat** : phobies scolaires, santé mentale des jeunes et harcèlement scolaire, de 18 heures à 20h30, au cinéma Eldorado, à Cayenne.

#### Vendredi 17 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Trois conférences-débats** autour de la réhabilitation psychosociale, sur la surexposition des enfants aux écrans et autour de l'isolement, de 9 heures à 12 heures, au camp de la Transportation, à Saint-Laurent-du-Maroni ;
- **Village santé mentale**, de 9 heures à 13 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury.

#### Samedi 18 octobre

► **Semaines d'information sur la santé mentale.**

- **Village santé mentale**, de 7 heures à 15 heures, à la maison des arts martiaux de Matoury ;
- **Atelier de fitness** pour sa santé mentale, de 7 heures à 9 heures, au stade René-Long, à Saint-Laurent-du-Maroni.

#### Mardi 21 octobre

Soirée oncologie et soins de support, sur la nutrition, la sexualité et la fertilité, organisée par la CPTS, à 19h30, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

#### Jeudi 23 octobre

► **Octobre rose.**

- Stand de prévention et de dépistage à l'accueil du CHU de Guyane – site de Saint-Laurent-du-Maroni.

#### Mardi 28 octobre

► **Stand d'animations** autour d'Octobre rose, proposé par le CHU de Guyane – site de Kourou, au marché couvert de Kourou de 9 heures à 13 heures..

#### Vendredi 31 octobre

► **Octobre rose.**

- **Gala de charité** au profit d'Onco Guyane, organisé par l'Association des anciens salariés du CMCK, de 19 heures à 2 heures, à l'hôtel Ariatel de Kourou. Entrée : 80 euros.

Renseignements et inscriptions

- **Marche** aux rythmes traditionnels avec la Ligue contre le cancer, à 17 heures, sur la place des Palmistes, à Cayenne.

*Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à [pierre-yves.carlier@ars.sante.fr](mailto:pierre-yves.carlier@ars.sante.fr)*

## Le message du jour



**Agence régionale de santé Guyane**

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



[www.guyane.ars.sante.fr](http://www.guyane.ars.sante.fr)

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)